

# RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil municipal | 8 novembre 2022

## BILAN D'ACTIVITÉ - SAISON CULTURELLE 2021/2022

Le lancement de la saison culturelle 2022-2023 est l'occasion de faire un bilan sur la saison précédente. Madame Marie-Lise Boussard, conseillère municipale et membre de la commission « culture et communication » a détaillé auprès des élus les événements culturels intervenus au Triangle :

- 8 spectacles ont été programmés, d'octobre 2021 à juin 2022, dont 4 spectacles dans le cadre du festival « La Manche met les villes en scène ». La commune de Thèreval peut compter sur le soutien du Conseil départemental, ainsi que de Saint-Lô Agglo (aides techniques, logistiques et financières). Un spectacle organisé en association avec la Bibliothèque départementale de la Manche (Festival « Histoire d'en découdre »).
- 595 spectateurs comptabilisés.

La municipalité de Thèreval permet également une ouverture sur le monde culturel en accueillant des résidences d'artistes locaux (mise à disposition gratuite de la salle du Triangle) :

- Duo Frénésie, duo circassien, mât chinois.
- Elise Dubos, pour la compagnie « C'est beau ici ». Une représentation auprès de publics de Thèreval est envisagée au printemps 2023.

Durant cette saison passée, la culture a aussi été représentée par les associations locales :

- Troupe théâtrale d'Hébécreevion : 5 représentations, sur deux weekends, en janvier 2022.
- Bouillonnant Valthère : troisième résidence d'artistes sur La Chapelle-Enjurer et chantier participatif « Plein feu » à Hébécreevion.

Pour cette saison culturelle, la participation financière de la commune s'élevait à 4 683 €. Monsieur le Maire reconnaît un bilan très positif et remercie les bénévoles mobilisés, qui permettent eux aussi la réussite d'une saison culturelle à Thèreval.

## DÉFENSE INCENDIE

Monsieur le Maire rappelle les règles applicables en matière de défense contre l'incendie et les responsabilités en la matière :

- 19 points d'eau incendie ainsi que 4 réserves d'eaux (publiques et privés) sont répertoriés sur le territoire de Thèreval.
- Un contrôle des Points d'Eau Incendie est effectué tous les 3 ans, avec mesures de pressions et débits.



La Route des airs, ouverture de saison 2021-2022. Concert organisé par la municipalité de Thèreval.

En 2021, 2 points d'eau ont été remplacés et 1 réserve a été installée au nouveau lotissement Les Ombelles, permettant la protection du village de la Cauvinière (Hébécrevon).

Le Conseil municipal prend acte de ces dispositifs et Monsieur le Maire est chargé de prendre un arrêté sur la défense extérieure contre l'incendie (DECI) de la commune de Thèreval.

Toute évolution devra être examinée avec les services du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

## NOUVELLES ACTIVITÉS – MAISON DE SANTÉ ET LE TILIA

---

Le Conseil municipal accepte l'installation de 2 activités nouvelles :

- Madame Diana Haupais, Hypnothérapeute et praticienne en thérapie brève, installée à la maison de santé au 1<sup>er</sup> novembre 2022.
- Madame Nathalie Isidor, Coach professionnelle, consultante en bilan de compétences et chanteuse a cappella, dont l'installation est prévue à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au Tilia.

Ces activités nouvelles complètent l'installation du 2<sup>ème</sup> médecin au Tilia et d'une activité de massage bien être et esthétique au Tilia.

## CITY PARK – HÉBÉCREVON – PROCÉDURE JUDICIAIRE

---

Monsieur le Maire rappelle que l'installation de jeux pour enfants près du terrain de foot (projet réalisé par Saint-Lô Agglo) fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de la part de 2 familles riveraines. Le Tribunal Administratif de Caen a rejeté la requête déposée de ces 4 personnes. Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que les 4 riverains avaient fait appel auprès de la cour de Nantes.

*Prochaine réunion du Conseil municipal : 6 décembre 2022*

